

Code d'article 204.77**Description** 50 U. BOÎTES AVEC ANSES PÂTISSERIE**Catalogue** COT 38, HOS 189, TPK 39**Date de modification** 12/07/2023 07:16:11**Spécifications du produit**

Unité de mesure PAQ.

Dimensions 10x18x7 CM

Matériel CARTON ONDULÉ NAN

Couleur BLANC

Grammage 250 G/M2

Poids net d'une unité (g) 35,60

Ligne de produits 'THEPACK CLASSIC'

Codes

Intrastat 48194000

ITF14 18420499204779

EAN13 8420499204772

Colisage**Paquet** Unités / paquet 1

Dimensions paquet (cm) 18,00 x 28,00 x 8,50

Poids paquet (kg) 1,70

Volume paquet (m³) 0,0042840

Carton Unités / carton 6

Paquets /carton 6

Dimensions carton (cm) 32,00 x 39,00 x 27,50

Poids carton (kg) 10,20

Volume carton (m³) 0,0343200

Palette Cartons / couche 6

Cartons / palette 30

Conditionnement (U base x couches) 6 x 5

Poids (kg) 330,00

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable

Biodégradable

Cash & Carry

**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC Mix Credit. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.



Matériaux biodégradables : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

